



بورصة تونس  
BOURSE DE TUNIS

# BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 5312

Jeudi 05 Avril 2012

<http://www.bvmt.com.tn>

**TUNINDEX : 4 982.52**

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes  
Base 1 000 le 31/12/1997)

**VARIATION DU JOUR : + 1,21%**

**VARIATION SUR L'ANNEE : + 5,51%**

**TUNINDEX20 : 1 948.69**

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes  
Base 1 000 le 31/12/2006)

**VARIATION DU JOUR : + 1,30%**

**VARIATION SUR L'ANNEE : + 3,74%**

## LES INDICES SECTORIELS \* (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	3 360,68	0,94%	2,62%
8300	INDICE DES BANQUES	2 993,68	1,02%	2,65%
8500	INDICE DES ASSURANCES	9 987,39	-0,23%	4,70%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	5 403,45	1,09%	0,75%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3 981,32	2,66%	20,31%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	5 764,67	2,97%	23,61%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	2 950,54	3,41%	16,92%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET ÉQUIPEMENTIERS	2 796,07	1,70%	15,26%
3500	INDICE AGRO-ALIMENTAIRE ET BOISSONS	3 036,12	3,62%	16,70%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1 943,81	-0,13%	-2,51%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	1 362,93	-0,30%	-4,18%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	2 678,20	-1,51%	1,07%

## COTATION ELECTRONIQUE

### COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	2	5,800	14-04-2010	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	37,840	38,970	40,000	40,130	38,960		
2	1	0,600	27-06-2011	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	15,840	15,850	16,800	16,800	15,830	H	16,800
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	1,540	1,540	1,520	1,540	1,500		
4	1	0,420	27-04-2011	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	8,220	8,200	8,400	8,440	8,200		
5	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	16,930	16,950	16,860	16,950	16,830		
6	10	2,000	04-07-2011	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	72,000	72,400	73,000	74,000	72,390		
7	5	0,650	18-06-2010	BH - Banque de l'Habitat	17,450	17,250	17,450	17,450	17,010		
8	5	0,850	07-06-2011	TL - Tunisie Leasing	27,300	27,600	28,400	28,500	27,600		
9	1	0,240	01-07-2011	BT - Banque de Tunisie	11,300	11,350	11,530	11,580	11,350		
10	5	0,450	28-06-2010	STB - Société Tunisienne de Banque	9,400	9,250	9,390	9,400	9,200		
11	5	0,400	12-09-2011	BNA - Banque Nationale Agricole	11,400	11,400	11,700	12,080	11,400		
12	10	1,400	24-06-2011	AMEN BANK	73,500	73,500	74,000	74,000	73,000		
13	1	0,220	20-06-2011	ATB - Arab Tunisian Bank	5,960	5,970	5,910	5,970	5,900		
14	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	18,680	18,690	18,550	18,690	18,400		
15	5	1,500	08-07-2011	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	78,900	81,260	80,000	83,690	78,900		
16	1	1,000	30-06-2011	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	10,900	10,800	10,750	10,800	10,500		
17	5	0,750	02-06-2011	CIL - Compagnie Internationale de leasing	17,950	17,800	17,900	17,900	17,800		
18	1	0,200	15-07-2011	ATL - Arab Tunisian Lease	5,010	5,000	5,000	5,070	4,970		
19	1	0,160	11-07-2011	PGH - Poulina Group Holding	8,000	7,830	7,910	7,980	7,830		
20	10	1,800	04-07-2011	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	160,000	159,000	160,000	160,000	159,000		
21	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	173,000	172,990	173,000	173,000	170,500		
22	5	0,400	08-07-2011	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	7,180	7,300	7,090	7,300	7,090		
23	5	0,700	19-05-2011	SALIM - Société d'Assurances SALIM	29,500						
24	1	0,250	27-06-2011	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	11,060	11,100	11,160	11,300	11,100		
25	1	0,020	01-08-2011	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,050	1,050	1,050	1,050	1,030		
26	1	0,070	15-06-2011	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	4,670	4,760	4,730	4,760	4,670		
27	5	0,500	15-07-2010	ELECTROSTAR	7,730	8,070	8,190	8,190	8,070	H	8,190
28	5	0,400	01-07-2011	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	17,500	17,500	17,190	17,500	17,000		
29	5	0,350	02-05-2011	MODERN LEASING	9,090	9,100	8,890	9,100	8,840		
30	1	0,050	01-07-2009	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,600	2,590	2,560	2,600	2,550		
31	1	0,150	15-07-2011	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	7,470					H	7,800
32	1	0,370	02-06-2011	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	11,130	11,090	11,130	11,140	11,090		
33	1	0,150	22-07-2011	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	4,010	4,010	4,030	4,080	3,950		
34	5	0,500	15-07-2011	EL WIFACK Leasing	19,250	19,190	18,820	19,190	18,810		
35	1	0,280	06-06-2011	Société ESSOUKNA	11,120	11,120	11,780	11,780	11,120		
36	1	0,200	08-06-2011	ADWYA - Société Adwya	7,950	7,950	8,140	8,180	7,800		
37	1	0,250	15-06-2011	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	6,650	6,630	6,580	6,650	6,560		
38	1	0,060	24-10-2011	SOPAT - Société de Production Agricole Teboula	3,990	4,000	3,960	4,000	3,900		
39	1	0,860	05-07-2011	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	10,580	10,880	11,030	11,180	10,730		
40	1	0,060	28-06-2011	Société Les Ciments de Bizerte	8,550	8,590	8,660	8,840	8,590		
41	5	0,375	15-07-2011	TUNIS RE - Société Tunisienne de Réassurance	11,200	11,180	11,040	11,190	11,010		
42	1	0,250	01-08-2011	ENNAKL Automobiles	10,250	10,110	10,240	10,250	10,110		
43	1	0,350	2010	Telnet Holding	8,550	8,520	8,550	8,580	8,440		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION		
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL	
44	20	1,800	27-09-2011	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	30,300					
45	25	10,500	15-06-2011	Air Liquide Tunisie	368,600	360,000	360,000			
46	5	0,825	17-06-2011	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	56,850	58,550	57,990			
47	10	1,800	10-05-2011	Placements de Tunisie - SICAF	42,640					
48	5	1,600	01-06-2011	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	74,000					
49	10	2,500	26-08-2011	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	55,780	56,000	55,000			
50	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	5,000				B	4,780
51	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	29,990				B	29,100
52	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	39,500	40,680	40,680			
53	5	0,500	29-07-2011	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	8,940					
54	5	0,200	18-07-2011	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	13,580	13,420	13,410			

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

\* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

NB : Les valeurs ci-après ont procédé à une division de la valeur nominale : **MONOPRIX (10 à 2), SOTETEL (10 à 5).**

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE TUNIS S.A. CREEE EN APPLICATION DE LA LOI N°94-117 DU 14/11/94, PORTANT REORGANISATION DU MARCHÉ FINANCIER.

Siège Social : Les Jardins du Lac, 1053 Les Berges du Lac II - Tunis Tél. : 71 197 910. Fax : 71 197 903. - R.C. : B4771995.

## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 51 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
55	I			Société SERVICOM	12,400	12,380	12,120	12,380	12,110		
56	I			Société Carthage Cement	3,640	3,630	3,590	3,640	3,560		
57	I			Société HEXABYTE	11,200	11,000	11,100	11,180	11,000		

## COTE DE LA BOURSE : GROUPE SPECIAL 99

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 99 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
58	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries Pneumatiques	2,170	2,170	2,170	H	2,260

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

Ce groupe est réservé aux sociétés cotées qui sont affectées par des événements susceptibles de perturber durablement leur situation ou de compromettre le bon fonctionnement du marché.

## COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
										INDICATEUR	SEUIL EN %
<b>LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - BTA</b>											
59	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. :	1 000 Dinars	B0714	09-07-2014	08-07-2011	107,150				
60	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. :	1 000 Dinars	B0414	14-04-2014	14-04-2011	102,500				
61	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. :	1 000 Dinars	B0215	09-02-2015	09-02-2012	102,500				
62	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. :	1 000 Dinars	B1013	11-10-2013	11-10-2011	102,000				
63	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. :	1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016	-	72,680				
64	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. :	1 000 Dinars	B0522	09-05-2022	09-05-2011	105,000				
65	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. :	1 000 Dinars	B0717	11-07-2017	11-07-2011	103,000				
66	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. :	1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018	-	66,760				
67	BTA 4ANS 5% MARS 2013	V. F. :	1 000 Dinars	B0313	11-03-2013	09-03-2012	100,000				
68	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. :	1 000 Dinars	B0316	11-03-2016	09-03-2012	103,500				
69	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. :	1 000 Dinars	B0319	11-03-2019	09-03-2012	97,600				
70	BTA 12ANS 5,6% AOUT 2022	V. F. :	1 000 Dinars	B0822	11-08-2022	11-08-2011	96,000				
71	BTA 4ANS 5,0% OCTOBRE 2015	V. F. :	1 000 Dinars	B1015	12-10-2015		100,000				
72	BTA 7ANS 5,5% OCTOBRE 2018	V. F. :	1 000 Dinars	B1018	12-10-2018		100,000				
<b>LES EMPRUNTS</b>											
73	BTE	EO BTE 2009	10ans AP à 5,25% j. 15/09	BTE9	15-09-2019	15-09-2011	100,000				
74		EO BTE 2010	Catégorie A Fixe 10ans AP à 5,20% j. 17/09	BE10F	17-09-2020	17-09-2011	100,000				
75		EO BTE 2010	Catégorie A Variable 10ans AP à TMM+0,70% j. 17/09	BE10V	17-09-2020	17-09-2011	100,000				
76		EO BTE 2010	Catégorie B 20ans AP à 5,85% j. 17/09	BE10B	17-09-2030	17-09-2011	100,000				
77		EO BTE 2011	Fixe 20ans AP à 6,25% j. 17/09	BE11F	09-02-2032		100,000				
78		EO BTE 2011	Variable 7ans AP à TMM+1,30% 2 ans de franchise j. 09/02	BE11V	09-02-2019		100,000				
79	ATTIJARI BANK	EO ATTIJARI BANK 2010	7ans AP à TMM+0,6% j. 09/02	TJB10	11-01-2018	11-01-2012	100,000				
80	BH	EO Subordonné BH 2007	7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12	BH7S	07-12-2014	07-12-2011	99,910				
81		EO BH 2009	Catégorie A 15ans AP à TMM+0,8% 2 ans de franchise j. 31/12	BH9A	31-12-2024	31-12-2011	100,000				
82		EO BH 2009	Catégorie B 15ans AP à 5,3% 2 ans de franchise j. 31/12	BH9B	31-12-2024	31-12-2011	100,000				
83	TUNISIE	EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007	5ans AP à 7% j. 31/07	TS7F	31-07-2012	31-07-2011	100,000				
84	LEASING	EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007	5ans AP TMM+1,375% j. 31/07	TS7V	31-07-2012	31-07-2011	100,000				
85		EO TUNISIE LEASING 2007/1	5ans AP à 6,5% j. 27/12	TL71F	27-12-2012	27-12-2011	100,000				
86		EO TUNISIE LEASING 2007/1	5ans AP TMM+1,0% j. 27/12	TL71V	27-12-2012	27-12-2011	100,000				
87		EO TUNISIE LEASING 2007/2	5ans AP à 6,5% j. 28/01	TL72F	28-01-2013	28-01-2012	100,000				
88		EO TUNISIE LEASING 2007/2	5ans AP TMM+1,0% j. 28/01	TL72V	28-01-2013	28-01-2012	100,000				
89		EO TUNISIE LEASING 2008/1	5ans AP à 6,5% j. 30/06	TL81F	30-06-2013	30-06-2011	100,000				
90		EO TUNISIE LEASING 2008/1	5ans AP TMM+1,0% j. 30/06	TL81V	30-06-2013	30-06-2011	100,000				
91		EO TUNISIE LEASING 2008/2	5ans AP à 6,5% j. 27/11	TL82F	27-11-2013	27-11-2011	102,200				
92		EO TUNISIE LEASING 2008/2	5ans AP TMM+1,0% j. 27/11	TL82V	27-11-2013	27-11-2011	100,000				
93		EO TUNISIE LEASING 2008/3	5ans AP à 6,5% j. 27/01	TL83F	27-01-2014	27-01-2012	100,000				
94		EO TUNISIE LEASING 2008/3	5ans AP TMM+1,0% j. 27/01	TL83V	27-01-2014	27-01-2012	100,000				
95		EO TUNISIE LEASING 2009/1	Fixe 5ans AP à 6,5% j. 02/03	TL91F	02-03-2014	02-03-2012	100,000				
96		EO TUNISIE LEASING 2009/1	Variable Sans AP TMM+1,0% j. 02/03	TL91V	02-03-2014	02-03-2012	100,000				
97		EO TUNISIE LEASING 2009	Subordonné Fixe Sans AP à 5,65% j. 25/09	TL95F	25-09-2014	25-09-2011	100,000				
98		EO TUNISIE LEASING 2009	Subordonné Variable Sans AP TMM+1,25% j. 25/09	TL95V	25-09-2014	25-09-2011	100,000				
99		EO TUNISIE LEASING 2009/2	Fixe 5ans AP à 5,125% j. 29/03	TL92F	29-03-2015	29-03-2012	100,000				
100		EO TUNISIE LEASING 2009/2	Variable Sans AP TMM+0,625% j. 29/03	TL92V	29-03-2015	29-03-2012	100,000				
101		EO TUNISIE LEASING 2010/1	Fixe 5ans AP à 5,125% j. 01/06	T101F	01-06-2015	01-06-2011	100,000				
102		EO TUNISIE LEASING 2010/1	Variable Sans AP TMM+0,625% j. 01/06	T101V	01-06-2015	01-06-2011	100,000				
103		EO TUNISIE LEASING 2010/2	Fixe 5ans AP à 5,375% j. 17/11	TL10F	17-11-2015	17-11-2011	100,000				
104		EO TUNISIE LEASING 2010/2	Variable Sans AP TMM+0,75% j. 17/11	TL10V	17-11-2015	17-11-2011	100,000				
105		EO TUNISIE LEASING 2010	Subordonné Fixe Sans AP à 5,7% j. 28/02	T105F	28-02-2016	28-02-2012	100,000				
106		EO TUNISIE LEASING 2010	Subordonné Variable Sans AP TMM+1,10% j. 28/02	T105V	28-02-2016	28-02-2012	100,000				
107		EO TUNISIE LEASING 2011/1	Fixe 5ans AP à 5,75% j. 10/06	T111F	10-06-2016		100,000				
108		EO TUNISIE LEASING 2011/1	Variable Sans AP TMM+0,90% j. 10/06	T111V	10-06-2016		100,000				
109		EO TUNISIE LEASING 2011/2	Fixe 5ans AP à 5,95% j. 29/10	T112F	29-10-2016		100,000				
110		EO TUNISIE LEASING 2011/2	Variable Sans AP TMM+1,25% j. 29/10	T112V	29-10-2016		100,000				
111		EO TUNISIE LEASING 2011/3	Fixe 5ans AP à 5,85% j. 29/01	T113F	29-01-2017		100,000				
112		EO TUNISIE LEASING 2011/3	Variable Sans AP TMM+1,35% j. 29/01	T113V	29-01-2017		100,000				
113	STB	EO STB 2008-1	Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05	STB8B	15-05-2024	15-05-2011	100,000				
114		EO STB 2008-1	Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05	STB8C	15-05-2028	15-05-2011	100,000				
115		EO STB 2008-1	Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05	STB8D	15-05-2033	15-05-2011	100,000				
116		EO STB 2008-2	16ans AP à 6,5% j. 18/02	STB82	18-02-2025	18-02-2012	101,760				
117		EO STB- 2010/1	Catégorie A 10ans AP à TMM+0,70% j. 23/03	SB10A	23-03-2020	23-03-2012	100,000				
118		EO STB- 2010/1	Catégorie B 15ans AP à 5,30% j. 23/03	SB10B	23-03-2025	23-03-2012	100,000				
119		EO STB Subordonné 2011	Fixe 7ans AP à 6,1% j. 27/01	SB11F	27-01-2019		100,000				
120		EO STB Subordonné 2011	Variable 10ans AP à TMM+1,3% j. 27/01	SB11V	27-01-2022		100,000				
121	BNA	EO Subordonné BNA 2009	15ans AP à 5,4% j. 07/04	BNA9S	07-04-2024	07-04-2011	100,000				
122	AMEN BANK	EO AMEN BANK 2001	10ans AP à TMM+1% j. 11/04	OAB1	11-04-2012	11-04-2011	100,000				
123		EO AMEN BANK 2006	10ans AP à TMM+1% j. 29/01	OAB6	29-01-2017	29-01-2012	100,000				
124		EO AMEN BANK Subordonné 2008	Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05	ABS8A	21-05-2023	21-05-2011	100,000				
125		EO AMEN BANK Subordonné 2008	Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05	ABS8B	21-05-2028	21-05-2011	100,000				
126		EO AMEN BANK Subordonné 2009	Fixe 15ans AP à 5,45% j. 30/09	ABS9F	30-09-2024	30-09-2011	100,000				
127		EO AMEN BANK Subordonné 2009	Variable 15ans AP à TMM+0,85% j. 30/09	ABS9V	30-09-2024	30-09-2011	100,000				
128		EO AMEN BANK Subordonné 2010	Variable 15ans AP TMM+0,85% j. 31/08	AB82S	31-08-2025	31-08-2011	100,000				
129		EO AMEN BANK Subordonné 2011/1	Fixe 10ans AP à 6,1% j. 26/09	A111F	26-09-2021		100,000				
130		EO AMEN BANK Subordonné 2011/1	Variable 10ans AP à TMM+1% j. 26/09	A111V	26-09-2021		100,000				
131	ATB	EO ATB- 2007	Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05	ATB7A	25-05-2017	25-05-2011	100,000				
132		EO ATB- 2007	Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05	ATB7B	25-05-2023	25-05-2011	100,000				
133		EO ATB- 2007	Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05	ATB7C	25-05-2027	25-05-2011	100,000				
134		EO ATB- 2007	Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 25/05	ATB7D	25-05-2032	25-05-2011	99,300				
135		EO Subordonné ATB- 2009	Tr. A LigneA1 7ans AP à TMM+0,5% 2 ans de franchise j. 20/05	ATBA1	20-05-2016	20-05-2011	100,000				
136		EO Subordonné ATB- 2009	Tr. A LigneA2 10ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 20/05	ATBA2	20-05-2019	20-05-2011	100,000				
137											

COTATION ELECTRONIQUE

COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE	ECHEANCE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
				ECHEANCE	PRECEDENTE					INDICATEUR	SEUIL EN %
<b>LES EMPRUNTS - SUITE</b>											
145	CIL	EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2ans de franchise j. 14/10	CL51F	14-10-2012	14-10-2011	100,000					
146		EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/10	CL51V	14-10-2012	14-10-2011	100,000					
147		EO CIL 2007 / 1 Sans AP à 6,5% j. 11/01	CL71F	11-01-2013	11-01-2012	100,000					
148		EO CIL 2007 / 1 Sans AP à TMM+1,25% j. 11/01	CL71V	11-01-2013	11-01-2012	100,000					
149		EO CIL 2007 / 2 Sans AP à 6,5% j. 22/02	CL72F	22-02-2013	22-02-2012	100,000					
150		EO CIL 2007 / 2 Sans AP à TMM+1,25% j. 22/02	CL72V	22-02-2013	22-02-2012	100,000					
151		EO CIL 2008 / 1 Sans AP à 6,5% j. 29/08	CL81F	29-08-2013	29-08-2011	100,000					
152		EO CIL 2008 / 1 Sans AP à TMM+1,25% j. 29/08	CL81V	29-08-2013	29-08-2011	100,000					
153		EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01	CL85F	15-01-2019	15-01-2012	100,000					
154		EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01	CL85V	15-01-2019	15-01-2012	100,000					
155		EO CIL 2009 / 1 Fixe Sans AP à 5,5% j. 20/07	CL91F	20-07-2014	20-07-2011	100,000					
156		EO CIL 2009 / 1 Variable Sans AP à TMM+1% j. 20/07	CL91V	20-07-2014	20-07-2011	100,000					
157		EO CIL 2009 / 2 Fixe Sans AP à 5,375% j. 15/09	CL92F	15-09-2014	15-09-2011	100,000					
158		EO CIL 2009 / 2 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 15/09	CL92V	15-09-2014	15-09-2011	101,120					
159		EO CIL 2009 / 3 Fixe Sans AP à 5,25% j. 29/01	CL93F	29-01-2015	29-01-2012	100,000					
160		EO CIL 2009 / 3 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 29/01	CL93V	29-01-2015	29-01-2012	100,000					
161		EO CIL 2010 / 1 Fixe Sans AP à 5,25% j. 30/07	C101F	30-07-2015	30-07-2011	100,000					
162		EO CIL 2010 / 1 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 30/07	C101V	30-07-2015	30-07-2011	100,000					
163		EO CIL 2010 / 2 Fixe Sans AP à 5,375% j. 03/11	CL02F	03-11-2015	03-11-2011	100,000					
164		EO CIL 2010 / 2 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 03/11	CL02V	03-11-2015	03-11-2011	100,000					
165		EO CIL 2011 / 1 Fixe Sans AP à 5,5% j. 15/02	CL11F	15-02-2016		100,000					
166		EO CIL 2011 / 1 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 15/02	CL11V	15-02-2016		100,000					
167	BTKD	EO BTK 2009 Catégorie A 7ans AP à TMM+0,50% j. 26/02	BTK9A	26-02-2017	26-02-2012	100,000					
168		EO BTK 2009 Catégorie B 10ans AP à TMM+0,70% j. 26/02	BTK9B	26-02-2020	26-02-2012	100,000					
169		EO BTK 2009 Catégorie C 15ans AP à TMM+0,80% j. 26/02	BTK9C	26-02-2025	26-02-2012	100,000					
170		EO BTK 2009 Catégorie D 20ans AP à 5,85% j. 26/02	BTK9D	26-02-2030	26-02-2012	100,000					
171	ATL	EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06	ATL61	15-06-2013	15-06-2011	100,010					
172		EO ATL 2007-1 Fixe Sans AP à 6,5% j. 31/08	AT7F1	31-08-2012	31-08-2011	100,000					
173		EO ATL 2007-1 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 31/08	AT7V1	31-08-2012	31-08-2011	100,000					
174		EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8F	22-08-2018	22-08-2011	100,000					
175		EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08	ATL8V	22-08-2018	22-08-2011	100,000					
176		EO ATL 2008-1 Fixe Sans AP à 6,5% j. 30/05	AT81F	30-05-2013	30-05-2011	100,000					
177		EO ATL 2008-1 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 30/05	AT81V	30-05-2013	30-05-2011	100,000					
178		EO ATL 2009 Sans AP à 5,5% j. 05/05	ATL9	05-05-2014	05-05-2011	100,000					
179		EO ATL 2009-2 Fixe 7ans AP à 5,25% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92F	25-09-2016	25-09-2011	100,000					
180		EO ATL 2009-2 Variable 7ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 25/09	AT92V	25-09-2016	25-09-2011	100,000					
181		EO ATL 2009-3 Fixe Sans AP à 5,125% j. 30/12	AT93F	30-12-2014	30-12-2011	100,000					
182		EO ATL 2009-3 Variable Sans AP à TMM+0,625% j. 30/12	AT93V	30-12-2014	30-12-2011	100,000					
183		EO ATL 2010-1 Fixe Sans AP à 5,25% j. 09/08	AT01F	09-08-2015	09-08-2011	100,000					
184		EO ATL 2010-1 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 09/08	AT01V	09-08-2015	09-08-2011	100,000					
185		EO ATL 2010-2 Fixe 7ans AP à 5,5% 2 ans de franchise j. 30/12	AT02F	30-12-2017		100,000					
186		EO ATL 2010-2 Variable 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 30/12	AT02V	30-12-2017		100,000					
187		EO ATL 2011 7ans AP à 6,25% 2 ans de franchise j. 13/02	ATL11	13-02-2019		100,000					
188	UTL	EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09	OUTL5	30-09-2012	30-09-2011	100,000					
189	Meublalex	EO Meublalex 2008 Tr A 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8A	28-08-2016	28-08-2011	100,000					
190		EO Meublalex 2008 Tr B 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8B	28-08-2016	28-08-2011	100,000					
191		EO Meublalex 2008 Tr C 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8C	28-08-2016	28-08-2011	100,000					
192		EO Meublalex 2008 Tr D 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8D	28-08-2016	28-08-2011	100,000					
193		EO Meublalex 2008 Tr E 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8E	28-08-2016	28-08-2011	100,000					
194		EO Meublalex 2008 Tr F 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8F	28-08-2016	28-08-2011	100,000					
195		EO Meublalex 2008 Tr G 7ans AP à 5,4% 2 ans de franchise j. 28/08	MX8G	28-08-2016	28-08-2011	100,000					
196	ATTIJARI	EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Fixe Sans IF à 5,5% j. 25/01	TJL9F	25-01-2015	25-01-2012	100,000					
197	LEASING	EO ATTIJARI LEASING Subordonné 2009 Variable Sans IF à TMM+1,0% j. 25/01	TJL9V	25-01-2015	25-01-2012	100,000					
198		EO ATTIJARI LEASING 2010-1 Fixe Sans AP à 5,3% j. 15/09	JL01F	15-09-2015	15-09-2011	100,000					
199		EO ATTIJARI LEASING 2010-1 Variable Sans AP à TMM+1,0% j. 15/09	JL01V	15-09-2015	15-09-2011	100,000					
200		EO ATTIJARI LEASING 2011 Sans AP à 6,0% j. 13/01	TJL11	13-01-2017		100,000					
201	AIL	EO AIL 2007 Sans AP 6,875% j. 17/12	AIL7	17-12-2012	17-12-2011	100,000					
202		EO AIL 2008 Sans AP 6,5% j. 30/09	OAIL8	30-09-2013	30-09-2011	100,000					
203		EO AIL 2009 / 1 Sans AP 6,5% j. 23/02	AIL91	23-02-2014	23-02-2012	100,000					
204		EO AIL 2010 / 1 Sans AP 5,25% j. 08/04	AIL01	08-04-2015	08-04-2011	100,000					
205		EO AIL 2011 / 1 Sans AP 5,75% j. 28/04	AIL11	28-04-2016		100,000					
206	PANOBOIS	EO PANOBOIS 2007 Tr. A Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7A	10-04-2015	10-04-2011	100,000					
207		EO PANOBOIS 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7B	10-04-2015	10-04-2011	100,000					
208		EO PANOBOIS 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de franchise j.10/04	PB7C	10-04-2015	10-04-2011	100,000					
209	UNION DE	EO UNIFACTOR 2008 Fixe Sans AP à 6,5% j. Le 14/03	OUF8F	14-03-2013	14-03-2011	100,020					
210	FACTORING	EO UNIFACTOR 2008 Variable Sans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OUF8V	14-03-2013	14-03-2011	100,000					
211		EO UNIFACTOR 2010 Fixe Sans AP à 5,5% j. Le 04/02	UF10F	04-02-2016	04-02-2012	100,000					
212		EO UNIFACTOR 2010 Variable Sans AP à TMM+1% j. Le 04/02	UF10V	04-02-2016	04-02-2012	100,000					
213	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2010 Fixe Sans AP à 5,45% j. 10/01	ELW10	10-01-2016	10-01-2012	100,000					
214	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2010 Variable Sans AP à TMM+0,775% j. 10/01	ELW1V	10-01-2016	10-01-2012	100,000					
215	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2011	100,000					
216	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2011	100,000					
217	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2011	100,000					
218	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2011	100,000					
219	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2011	100,000					
220		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2011	100,000					
221		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2011	100,000					
222	Hannibal Lease	EO HL 2008-1 Fixe Sans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013	12-05-2011	100,000					
223		EO HL 2008-1 Variable Sans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013	12-05-2011	100,000					
224		EO HL 2009-1 Fixe Sans AP à 5,75% j. 07/08	HL91F	07-08-2014	07-08-2011	100,000					
225		EO HL 2009-1 Variable Sans AP à TMM+1,5% j. 07/08	HL91V	07-08-2014	07-08-2011	100,000					
226		EO HL 2009-2 Fixe Sans AP à 5,5% j. 25/09	HL92F	25-09-2014	25-09-2011	100,000					
227		EO HL 2009-2 Variable Sans AP à TMM+1% j. 25/09	HL92V	25-09-2014	25-09-2011	100,000					
228		EO HL 2010-1 Fixe Sans AP à 5,25% j. 18/06	HL01F	18-06-2015	18-06-2011	100,000					
229		EO HL 2010-1 Variable Sans AP à TMM+0,75% j. 18/06	HL01V	18-06-2015	18-06-2011	100,000					
230		EO HL 2010-2 Fixe Sans AP à 5,45% j. 26/11	HL02F	26-11-2015	26-11-2011	100,000					
231		EO HL 2010-2 Variable Sans AP à TMM+0,775% j. 26/11	HL02V	26-11-2015	26-11-						

## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
247				MONOPRIX (da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	8,680				
248				MONOPRIX (da. 1/2. 10/06/2011 - MNPI1)	18,920				
249				SFBT (da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	10,840				
250				SFBT (da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	8,130				
251				SFBT (da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	18,980				
252				SFBT (da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	12,650				
253				SFBT (da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	1,950				
254				SFBT (da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	1,630				
255				SFBT (da. 5 / 56. 12/05/2010 - SFB10)	1,640	1,500	1,500		
256				SFBT (da. 5 / 61. 30/03/2011 - SFB11)	1,350	1,600	1,600		
257				TUNISAIR (da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	2,550				
258				TUNISAIR (da. 1/10. cp. 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,300				
259				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,280				
260				TUNISAIR (da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,250				
261				TUNISAIR (da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,230				
262				TUNISAIR (da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,100				
263				TUNISAIR (da. 1/5. 01/09/2008 - TAI08)	0,350				
264				TUNISAIR (da. 1/11. 17/07/2009 - TAI09)	0,140	0,030	0,030		
265				ATTIJARI BANK (da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	1,060				
266				ATTIJARI BANK (da. 1/25. cp. 39. 01/09/1997 - TJA39)	0,680				
267				BIAT (da. 4/60. cp. 32. 16/02/1998 - BIA32)	5,490				
268				BIAT (da. 1/24. cp. 36. 31/12/1999 - BIA36)	3,300				
269				BH (da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,210				
270				BH (da. 1/20. cp. 12. 15/09/1999 - BH12)	1,090				
271				BH (da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	0,840				
272				BH (da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,270				
273				Tunisie Leasing (da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,560				
274				Tunisie Leasing (da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	13,510				
275				Tunisie Leasing (da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	9,010				
276				Tunisie Leasing (da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	6,430				
277				Tunisie Leasing (da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	4,830				
278				Tunisie Leasing (da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,590				
279				Tunisie Leasing (da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,560	0,500	0,500		
280				Tunisie Leasing (da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,540	0,470	0,470		
281				Tunisie Leasing (da. 1/68. 30/12/2009 - TLS92)	0,440	0,350	0,350		
282				Tunisie Leasing (da. 1/69. 01/02/2010 - TLS10)	0,420	0,010	0,010		
283				BT (da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	2,950				
284				BT (da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	9,540				
285				BT (da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	3,980				
286				BT (da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	9,280				
287				BT (da. 1/2. 10/06/2009 - BTDA9)	6,030				
288				Air Liquide Tunisie (da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	306,150				
289				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	174,940				
290				Air Liquide Tunisie (da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	149,950				
291				Air Liquide Tunisie (da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	99,970				
292				Air Liquide Tunisie (da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	72,700				
293				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	55,930				
294				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	51,620				
295				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	47,110				
296				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 03/09/2008 - ALQ08)	46,240				
297				Air Liquide Tunisie (da. 1/12. 03/09/2009 - ALQ09)	38,320				
298				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 06/09/2010 - ALQ10)	37,510				
299				Air Liquide Tunisie (da. 1/11. 05/09/2011 - ALQ11)	33,510				
300				UBCI (da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	21,570				
301				UBCI (da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	38,830				
302				UBCI (da. 1/2. 15/07/2010 - UBC10)	28,430				
303				BNA (da. 1/10. 04/05/2009 - BNA09)	1,230				
304				AMEN BANK (da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	8,570				
305				AMEN BANK (da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	7,370				
306				AMEN BANK (da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	3,220				
307				AMEN BANK (da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	3,400				
308				AMEN BANK (da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	5,990				
309				AMEN BANK (da. 3/37. 28/12/2009 - ABDA9)	6,190				
310				ATB (da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,120				
311				ATB (da. 1/10. 15/12/2008 - ATB08)	0,680				
312				ATB (da. 1/16. 16/12/2010 - ATB10)	0,390				
313				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	3,900				
314				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	3,550				
315				ALKIMIA (da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	3,220				
316				SIMPAR (da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	22,690				
317				SIMPAR (da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	15,840				
318				SIMPAR (da. 1/7. 01/07/2010 - SIM10)	11,380				
319				CIL (da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	9,860				
320				CIL (da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	6,330				
321				CIL (da. 1/3. 11/06/2010 - CIL10)	7,730				
322				CIL (da. 1/4. 03/06/2011 - CIL11)	4,490				B
323				ATL (da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	1,080				
324				PGH (da. 2/25. 23/06/2011 - PGH11)	0,650				B
325				STIP (da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,220				
326				SMG (da. 1 / 2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	86,750				
327				SOTETEL (da. 1/6. 02/07/2001 - SOT01)	2,040				
328				SOTETEL (da. 1/5. 05/07/2002 - SOT02)	2,040				
329				SOTETEL (da. 1/5. 01/07/2003 - SOT03)	1,700				
330				SOTETEL (da. 1/10. 15/07/2004 - SOT04)	0,770				
331				SOTETEL (da. 1/22. 01/09/2006 - SOT06)	0,340				
332				SOTUVER (da. 1/24. 20/07/1999 - STVDA)	0,710				
333				SOTUVER (da. 1/25. 01/07/2000 - STV00)	0,660				
334				SOTUVER (da. 3/34. 02/07/2001 - STV01)	1,330				
335				SOTUVER (da. 3/10. 24/06/2002 - STV02)	3,480				
336				SOTUMAG (da. 1/3. 05/07/2010 - MGR10)	0,360				
337				SIAME (da. 5/11. 03/01/2000 - SIADA)	2,920				
338				SIAME (da. 1/10. cp. 4. 19/06/2000 - SIAM4)	0,580				
339				SIAME (da. 1/8. cp. 6. 16/04/2001 - SIAM1)	0,650				
340				SIAME (da. 1/25. 28/07/2004 - SIA04)	0,200				
341				ATTIJARI LEASING (Action Rompue - TJLR)	6,910				
342				STEQ (da. 2/5. 08/04/2002 - STQDA)	4,720				
343				ELECTROSTAR (da. 1/6. 01/08/2001 - LSTR1)	1,580				
344				SOTRAPIL (da. 1/10. 24/07/2003 - SPIL3)	2,180				
345				SOTRAPIL (da. 1/10. 01/08/2007 - SPIL7)	1,930				
346				SOTRAPIL (da. 1/25. 30/12/2008 - SPIL8)	0,740				
347				SOMOCER (da. 1/7. 01/08/2003 - SOMC3)	0,480				
348				SOMOCER (da. 1/10. 21/07/2008 - SOMC8)	0,310				
349				SOMOCER (da. 1/20. 20/07/2009 - SOMC9)	0,140				
350				SOMOCER (da. 1/10. 26/12/2011 - SOM11)	0,260				B
351				GIF FILTER SA (da. 1/10. 03/06/2008 - GIF08)	1,070				
352				GIF FILTER SA (da. 1/11. 16/02/2009 - GIF09)	0,880				
353				GIF FILTER SA (da. 1/4. 20/07/2011 - GIF11)	1,870				B
354				ASSAD (da. 1/9. 01/07/2005 - ASSDA)	1,980				
355				ASSAD (da. 1/4. 15/06/2009 - ASS09)	3,390				
356				ASSAD (da. 1/10. 02/06/2010 - ASS10)	1,200				
357				ASSAD (da. 1/22. 20/06/2011 - ASS11)	0,510				
358				SITS (da. 1/9. 28/03/2007 - SITDA)	0,510				
359				ADWYA (da. 1/10. 22/06/2007 - ADWDA)	0,890				
360				TPR (da. 1/1149. 20/06/2008 - TPR08)	0,700				
361				TPR (da. 1/8. 20/05/2009 - TPR09)	1,030				
362				TPR (da. 1/36. 25/05/2010 - TPR10)	0,220				
363				TPR (da. 5/37. 15/06/2011 - TPR11)	0,900	0,770	0,770		
364				SOPAT (da. 1/20. 01/07/2008 - SOP08)	0,210				
365				Carthage Cement (da. 1/52. 20/12/2010 - CC10)	0,070	0,070	0,070		

H : Réservation à la Hausse

B : Réservation à la Baisse

S : Suspendue

## COTATION ELECTRONIQUE

## MARCHE HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
366	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	15,500	15,040	15,450		
367	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	5,860				
368	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	10,450	10,140	10,440		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

## MARCHE HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
369				AMS (da. 1/10. 01/07/1998 - AMSDA)	1,910				
370				AMS (da. 1/40. 01/07/1999 - AMS99)	0,470				
371				AMS (da. 1/50. 16/07/2001 - AMS01)	0,360				
372				AMS (da. 1/51. 15/07/2002 - AMS02)	0,350				
373				AMS (da. 1/26. 01/08/2003 - AMS03)	0,660				
374				AMS (da. 1/9. 09/08/2004 - AMS04)	1,720				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

S : Suspendue

## COTATION SUR PANNEAUX

## COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
<b>DROITS D'ATTRIBUTION</b>									
34	1/6	15-08-94		ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	6.000				
27					2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				5.420				
33	1/4	01-01-86			3.250				
41	1/11	01-10-91			1.080				
45	1/20	15-02-94			0.570				
49	1/30	02-05-95			0.370				
29	3/50	03-08-92		Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

## MARCHE HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
<b>TRANSACTIONS PROGRAMMEES</b>									
<b>OFFRES AVEC CONTREPARTIE</b>									
Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances - COMAR	20	155.000	19-08-2011	180.000		200	AI	30-04-2012	06-04-2012
<b>OFFRES SANS CONTREPARTIE</b>									
Sté Palm Beach - PBHT -	10			8.540		206	INI	30-04-2012	06-04-2012
<b>VENTE POUR DEFAUT DE LIBERATION</b>									
Sté Tunisie Sucre « Sté Non Résidente »	100 €			199.600		49 500 *	AFC	30-04-2012	06-04-2012
* : La vente est pour le compte d'un non résident étranger									

## DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

### INTRODUCTION D'EMPRUNTS AU MARCHE OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE

Les emprunts Tunisie Leasing 2011-3, Attijari Leasing 2011, BTE 2011, ATL 2011, UIB 2011-2 et STB Subordonné 2011 ont été admis à la cote de la Bourse le 03/04/2012 et seront négociables en bourse sur le NSC à partir du 04/04/2012.

Les principales caractéristiques des emprunts précités sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Code ISIN	Mném	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1 <sup>ère</sup> Échéance	Dernière Échéance
Tunisie Leasing 2011-3 Fixe	Tunisie Leasing	Tunisie Valeurs	TN0002101541	T113F	TL0117 5,85%P5	5,85	5	100	AP	270 000	27,000	29/01/2012	29/01/2013	29/01/2017
Tunisie Leasing 2011-3 Variable	Tunisie Leasing	Tunisie Valeurs	TN0002101558	T113V	TL0117 T+1,35%P5	TMM+1,35	5	100	AP	30 000	3,000	29/01/2012	29/01/2013	29/01/2017
Attijari Leasing 2011 Fixe	Attijari Leasing	Attijari interm.	TN0006610216	TJL11	TJL0117 6,0%P5	6,00	5	100	AP	300 000	30,000	13/01/2012	13/01/2013	13/01/2017
BTE 2011 Fixe	BTE	BNA CAP	TN0001300623	BE11F	BTE0232 6,25%P20	6,25	20	100	AP	150 000	15,000	09/02/2012	09/02/2013	09/02/2032
BTE 2011 Variable	BTE	BNA CAP	TN0001300615	BE11V	BTE0219 T+1,3P7-2	TMM+1,30	7 dont 2 de grâce	100	AP	350 000	35,000	09/02/2012	09/02/2013	09/02/2019
ATL 2011	ATL	BNA CAP	TN0004700431	ATL11	ATL0219 6,25%P7-2	6,25	7 dont 2 de grâce	100	AP	300 000	30,000	13/02/2012	13/02/2013	13/02/2019
UIB 2011-2	UIB	BNA CAP	TN0003900271	UB112	UIB 0119 5,9%P7	5,90%	7	100	AP 14,29*6+1 4,26*1	514 310	51,431	30/01/2012	30/01/2013	30/01/2019
STB Subordonné 2011 Fixe	STB	SOFIGES	TN0002601052	SB11F	STB Sb0119 6,1P7	6,1	7	100	AP 14,29*6+1 4,26*1	675 000	67,500	27/01/2012	27/01/2013	27/01/2019
STB Subordonné 2011 Variable	STB	SOFIGES	TN0002601060	SB11V	STB Sb0122T+1,3P10	TMM+1,3	10	100	AP	25 000	2,500	27/01/2012	27/01/2013	27/01/2022

**NB :** Les modalités pratiques relatives à la cotation et au calcul des coupons courus des emprunts obligataires sont publiées sur le site internet de la Bourse sous la rubrique avis et décisions de la Bourse.

### AVIS N° 17 DU COMITE DES INDICES BOURSIERS

Le Comité des Indices Boursiers a décidé lors de sa réunion du 29 mars 2012 :

1- De mettre à jour l'échantillon qui compose l'indice **TUNINDEX** en y incluant la valeur **HEXABYTE** à partir du **lundi 02 avril 2012** avec les caractéristiques suivantes :

NOMBRE DE TITRES ADMIS	FLOTTANT	FACTEUR DE PLAFONNEMENT
2 083 334	30%	1

2- De mettre à jour l'échantillon qui compose les indices sectoriels « **9000 - Technologie** » et « **9500 - Technologie** » en y incluant la valeur **HEXABYTE** à partir du **lundi 02 avril 2012**.

### ADMISSION DE LA SOCIETE LES ATELIERS MECANIKES DU SAHEL «LES AMS»

#### Admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse

Le Conseil d'Administration de la Bourse a donné, lors de sa réunion du 26 janvier 2012, son accord de principe pour l'admission au Marché Alternatif de la Cote de la Bourse des 2 461 680 actions constituant le capital actuel de la société «les AMS», ainsi que des 1 000 000 d'actions nouvelles souscrites à émettre dans le cadre de l'augmentation de capital, soit au total 3 461 680 actions de nominal cinq dinars chacune.

#### Diffusion des titres offerts

L'offre au public porte sur 1 000 000 d'actions nouvelles à émettre, soit 28,9% du capital après augmentation.

#### Intermédiaire introducteur

L'introduction de la société «les AMS» sera assurée par l'intermédiaire en bourse MAC SA.

#### Listing Sponsor

L'intermédiaire en bourse MAC SA a été désigné listing sponsor.

#### Evaluateur

L'évaluation a été réalisée par le cabinet Conseil Audit Formation (membre de PriceWaterHouseCoopers).

Il reste entendu que l'ouverture de l'offre publique ainsi que l'admission définitive sont tributaires de la mise à la disposition du public d'un prospectus d'Offre et d'admission visé par le Conseil du Marché Financier.

### COMMUNIQUE DU CMF\* SUR AIR LIQUIDE TUNISIE

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société Air Liquide Tunisie et du public qu'il a invité la société concernée à expliquer les mouvements en bourse observés récemment sur les titres de la société.

En réponse à la lettre du Conseil du Marché financier, la direction générale de la société a communiqué ce qui suit :

« .....je vous confirme qu'aucune information ou événement visé par le Règlement du Conseil du marché Financier (notamment les articles 36 à 38) n'est intervenu, susceptible de provoquer une telle hausse de cours ou de l'expliquer. ...veuillez également noter que :

- La société n'a pas convoqué de conseil d'administration depuis le 18 novembre 2011 ;
- Aucun nouveau projet d'investissement significatif n'a été décidé ;
- Aucune opération financière ou due diligence n'est en cours, à l'exception de celles régulières et réglementaire effectuées périodiquement par les commissaires aux comptes ».

\* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans ce communiqué par la société qui en assume l'entière responsabilité.

### VENTE JUDICIAIRE

La Bourse informe qu'au cours de la séance du mardi 10 avril 2012, l'intermédiaire Attijari Intermédiation se propose de mettre en vente directement sur le marché : 1207 actions de Attijari Bank -TJARI.

Le prix minimal de la cession est de 16,700 dinars.

Cette vente fait l'objet d'une décision judiciaire.

### COMMUNIQUE DU CMF SUR ELECTROSTAR

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société Electrostar et du public qu'il a invité la société concernée à expliquer les mouvements en bourse observés récemment sur ses titres.

En réponse à la lettre du Conseil du Marché Financier, la société a communiqué ce qui suit :

« La société ELECTROSTAR informe ses actionnaires qu'aucune information ou événement n'est intervenu, susceptible de provoquer une telle hausse du cours et des titres échangés ou de l'expliquer »

## AVIS DES SOCIETES

### SOCIETE DES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR « ICF » AUGMENTATION DE CAPITAL

L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société ICF réunie le 29/12/2011 a décidé, dans sa première résolution, d'augmenter le capital social de la société à concurrence de 12 000 000 dinars en numéraire pour le porter de 9 000 000 dinars à 21 000 000 dinars et ce, par l'émission de 1 200 000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune. Le prix d'émission a été fixé à 10 dinars, soit à la valeur nominale de l'action.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également délégué tous les pouvoirs au Conseil d'Administration pour la concrétisation de l'opération d'augmentation de capital, d'en fixer les modalités et d'en constater la réalisation.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29/12/2011, le Conseil d'Administration du 08/03/2012 a arrêté les conditions de la première tranche de l'augmentation de capital.

Le Conseil d'Administration a également décidé qu'en cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires.

#### Caractéristiques de l'émission :

• **Montant de l'émission :** Le capital social sera augmenté de **12 000 000 dinars** par souscription en numéraire.

• **Nombre d'actions à émettre :** 1 200 000 actions.

• **Valeur nominale des actions :** 10 dinars.

• **Forme des actions :** nominative.

• **Catégorie :** ordinaire.

#### Prix d'émission :

Les actions nouvelles seront émises à leur valeur nominale, sans prime d'émission, soit **10 dinars** l'action à souscrire en numéraire en totalité et à libérer par tranches, la première de 25% à la souscription, les restantes sur appel du Conseil d'Administration.

#### Droit préférentiel de souscription :

La souscription aux 1 200 000 actions nouvelles sera réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

## AVIS DES SOCIETES

### SOCIETE DES INDUSTRIES CHIMIQUES DU FLUOR « ICF » AUGMENTATION DE CAPITAL - SUITE -

#### **A titre irréductible**

A raison de **quatre (4) actions nouvelles** pour **trois (3) actions anciennes**.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter, soit vendre en Bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise.

**La société ICF ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.**

#### **A titre réductible**

En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils veulent. Leurs demandes seront satisfaites en utilisant les actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement absorbées par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre des droits de souscription exercés à titre irréductible, dans la limite du nombre d'actions demandé et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

#### **Période de souscription :**

La souscription aux 1 200 000 actions nouvelles à émettre en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible et ce, du **10/04/2012 au 24/04/2012 inclus\***.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront redistribuées entre les actionnaires et ce du **25/04/2012 au 26/04/2012 inclus**.

Un avis sera, à cet effet, publié au Bulletin officiel du CMF.

#### **Etablissements domiciliaires :**

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société ICF exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de **2,5 dinars représentant le quart de la valeur nominale de l'action**.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la STICODEVAM créditera le compte indisponible N° 08 003 00051 32 00907 608 ouvert auprès de la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) Agence 51.

#### **Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces :**

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription et ce, en remplissant le bulletin de souscription.

Les IAA se chargent de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 24/04/2012 à 17h00 à MCP, en sa qualité d'Intermédiaire chargé de l'opération.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par MCP l'intermédiaire chargé de l'opération), via l'Espace Adhérents de la STICODEVAM et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire sera effectué, via la compensation inter-bancaire de la STICODEVAM, à une date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

#### **Jouissance des actions nouvelles souscrites :**

Les 1 200 000 actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividendes à partir du 1er janvier 2012, à hauteur de leur libération, soit le quart.

#### **Admission et Cotation en Bourse :**

Cotation en Bourse des actions anciennes :

Les 900 000 actions anciennes composant le capital social actuel de la société ICF inscrites sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse seront négociées à partir du **10/04/2012**, droits de souscription détachés.

#### **Admission et Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire :**

Les 1 200 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et libérées du quart seront admises et négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés.

Elles seront dès lors négociées sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse séparément des actions anciennes jusqu'à leur libération totale et la mise en paiement des dividendes de l'année au cours de laquelle la libération aura lieu en totalité. A partir de cette date, elles seront assimilées aux actions anciennes.

#### **Cotation en Bourse des droits de souscription :**

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du 10/04/2012 au 24/04/2012 inclus\*.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

#### **Prise en charge par la STICODEVAM :**

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN

N° TN0003200763 durant la période de souscription préférentielle, soit du 10/04/2012 au 24/04/2012 inclus\*.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN N° TN0003200771 à partir de la réalisation définitive de l'augmentation du capital en numéraire.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits droits et actions négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par la société émettrice.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n° 12-0771 en date du 23 Mars 2012, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice ICF, de MCP-intermédiaire en Bourse chargé de l'opération et sur le site Internet du CMF : [www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn).

\* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 24/04/2012 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

### ATTIJARI BANK

#### REALISATION DE L'AUGMENTATION COMPLEMENTAIRE DU CAPITAL SOCIAL

Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, informe que l'augmentation complémentaire du capital de Attijari Bank a été réalisée. Cette opération a donné lieu à la création de 665 551 actions nouvelles de nominal cinq dinars chacune. Le capital social de Attijari Bank est ainsi porté à 198 741 450 dinars divisé en 39 748 290 actions de nominal cinq dinars chacune.

#### **Jouissance des actions nouvelles**

La date de jouissance en dividendes des 665 551 actions nouvelles est à compter du 1er janvier 2011.

#### **Admission et négociation des actions nouvelles**

A partir du mardi 27 mars 2012, les 665 551 actions nouvelles issues de l'augmentation complémentaire du capital de Attijari Bank seront admises et négociables en bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes (Code Mnémonique: TJARI ; Code ISIN : TN0001600154).

#### **Prise en charge par la STICODEVAM :**

Les actions nouvelles sont prises en charge par la STICODEVAM à partir du 27 mars 2012.

### SOCIETE MAGASIN GENERAL-SMG-

Depuis l'acquisition en 2007 de la société Magasin Général par le Groupe POULINA et le Groupe BAYAHY de nombreuses étapes ont été franchies dans la modernisation et la progression de l'enseigne MAGASIN GENERAL qui a été rejoint par l'enseigne PROMOGRO.

Aujourd'hui le groupe contrôlé par la société MED INVEST réalise un chiffre d'affaires consolidé de plus de 500 millions de dinars.

Une nouvelle étape s'ouvre aujourd'hui avec la signature d'un accord avec ISMS, holding du métier supermarchés de Groupe AUCHAN. Le groupe AUCHAN est un des acteurs majeurs dans la distribution avec 616 hypermarchés, 759 supermarchés intégrés et 1653 magasins franchisés ou associés à travers le monde, avec un CA consolidé de plus de 44 milliards d'Euros.

Groupe AUCHAN qui a fêté ses 50 ans en 2011, a été créé par Gérard MULLIEZ. Aujourd'hui, Groupe AUCHAN, qui occupe la 12ème place du classement mondial des distributeurs, compte 262 000 collaborateurs dans 12 pays et se développe à travers plusieurs activités : hypermarchés, supermarchés, immobilier commercial, banque, e-commerce et drive.

Cet accord, sous réserves des autorisations nécessaires, prévoit :

- une assistance technique pour l'ensemble des métiers de la grande distribution,

- une prise de participation initiale de 10% par ISMS, holding du métier supermarchés de Groupe AUCHAN dans le capital de la société MAGASIN GENERAL,

- une démarche commune sur la Lybie devant permettre une implantation au plus tôt, c'est-à-dire dès que les conditions le permettront.

Ainsi le plus grand apport et le plus grand acquis pour MAGASIN GENERAL est l'engagement pris par AUCHANSUPER de former l'ensemble des collaborateurs de l'enseigne MAGASIN GENERAL soit en France soit en Tunisie.

### SOCIETE ESSOUKNA

Le conseil d'administration de la société ESSOUKNA, réuni le 07 Mars 2012, a décidé de soumettre à l'approbation d'une assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée ultérieurement, la proposition d'augmenter le capital social de la société de 20% par attribution de 601.250 actions nouvelles gratuites, de un dinar de nominal, pour 3.006.250 actions anciennes, soit une action nouvelle gratuite pour 5 anciennes. Cette augmentation sera réalisée par incorporation d'une partie des réserves.

Cette assemblée générale extraordinaire se réunira en principe le même jour que l'assemblée générale ordinaire et décidera des modalités de réalisation de l'augmentation du capital de la société.

### TUNISIE PROFILES ALUMINIUM - « TPR »

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » a pris une participation à la création dans le capital de la société « LAVAAL INTERNATIONAL » de droit italien ayant pour objet : la fabrication des accessoires en aluminium.

Le capital de cette société est de 600.000 Euro totalement libéré. La participation de TPR représente 75% de ce capital et s'élève donc à quatre cent cinquante mille Euro (450 000).

Cette prise de participation s'inscrit dans la stratégie de TPR de renforcer l'intégration industrielle de ses produits et de se rapprocher de ses clients locaux et étrangers.

### ADWYA S.A

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la Société ADWYA que la direction générale a conclu un accord de conciliation avec l'UGTT et le syndicat de base qui respecte les intérêts économiques de la société et de ses actionnaires d'une part, et le protocole d'accord signé en 2011 concernant l'actualisation du système de primes (telle que la prime sur objectifs) d'autre part.

Cet accord a mis fin à une période d'instabilité et de troubles sociaux et a été approuvé par le conseil d'administration de la société.

L'activité a repris par un rythme élevé afin de satisfaire la demande croissante du marché.

### SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - STAR

La STAR informe ses honorables actionnaires, que son Conseil d'Administration réuni le 22 Mars 2012 a décidé de proposer à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le 15 Mai 2012 la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 2011 de 1 dinar 800 millimes par action.

# AVIS DES SOCIETES

## SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE -TUNIS RE- AUGMENTATION DE CAPITAL

### Décision à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire de « Tunis Re » réunie le 06/12/2010 a décidé d'augmenter le capital social de la société de 30MD pour le porter de 45MD à 75MD. Elle a donné au conseil d'administration tous les pouvoirs nécessaires pour fixer les modalités et les délais de réalisation de l'augmentation de capital.

Usant des pouvoirs qui lui ont été conférés par l'AGE du 06/12/2010, le conseil d'administration de « Tunis Re » du 16/12/2011 a arrêté les modalités et les conditions de l'augmentation de capital.

Ainsi, le capital de « Tunis Re » sera augmenté de 30MD par souscription en numéraire et l'émission de 6 000 000 actions nouvelles au prix de 10D, soit 5D de valeur nominale et 5D de prime d'émission.

Les nouvelles actions seront émises, à raison de deux (2) actions nouvelles pour trois (3) actions anciennes. Les actions nouvelles souscrites seront libérées en totalité à la souscription.

### Caractéristiques de l'émission

Le capital social sera augmenté de 30MD par la création de 6 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire. Toutes les actions à émettre seront nominatives et seront de catégorie ordinaire.

### Prix d'émission

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 10D, soit 5D de valeur nominale et 5D de prime d'émission.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées du montant nominal et de la prime d'émission lors de la souscription.

### Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée à titre préférentiel aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires des droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice du droit préférentiel de souscription s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : à raison de deux (2) actions nouvelles pour trois (3) actions anciennes.

Les actionnaires qui n'auront pas un nombre d'actions anciennes correspondant à un nombre

entier d'actions nouvelles, pourront soit acheter soit vendre en bourse les droits de souscription formant les rompus sans qu'il puisse en résulter une souscription indivise.

« Tunis Re » ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.

- **A titre réductible** : en même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible.

Chaque demande sera satisfaite au prorata du nombre de ses droits de souscription exercé à titre irréductible et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles.

### Période de souscription

La souscription aux actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en bourse, tant à titre irréductible que réductible et ce du 16/04/2012 au 30/04/2012 inclus\*.

### Etablissements domiciliataires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les

demandes de souscription des actions nouvelles de la société « Tunis Re » exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 10D, soit 5D représentant la valeur nominale de l'action et 5D représentant la valeur de la prime d'émission.

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restitués sans intérêts, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant par (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

Le jour de dénouement de l'augmentation de capital en numéraire, la STICODEVAM créditera le compte indisponible n°03 135 120 0321 046263 87 ouvert sur les livres de la BNA – Agence Succursale.

### Modalités de souscription et règlement livraison titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le 30/04/2012 à 17H à BNA Capitaux, en qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté – IAM–.

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmées par l'IAM), via l'Espace Adhérent de la STICODEVAM et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de la STICODEVAM.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués, via la compensation interbancaire de la STICODEVAM, à une date qui sera précisée par un avis de la STICODEVAM.

### Modalités et délais de délivrance des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre d'actions détenues délivrée par « Tunis Re » et ce, dès la réalisation de l'opération.

### Mode de placement

Les titres émis seront réservés en priorité aux anciens actionnaires et/ou cessionnaires de droits de souscription en bourse.

### Jouissance des actions nouvelles souscrites

Les actions nouvelles souscrites porteront jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2012.

### But de l'émission

Cette augmentation de capital s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la société qui vise principalement à :

- Renforcer de son assise financière en vue de booster sa solidité et d'améliorer sa notation

technico-financière ;

- Consolider sa position sur le marché local et renforcer sa présence en tant que référence sur les marchés régional et international ;

- Accroître sa rentabilité par la diversification de son activité dans les domaines de croissance

rentable, l'amélioration du système de contrôle interne et la maîtrise de sa stratégie de gestion des risques ;

- Développer son expertise métier et renforcer ses actions d'assistance technique à ses

partenaires en vue de valoriser son image de marque et sa notoriété ;

- Développer ses compétences.

### Renseignements généraux sur les titres émis

#### Droits attachés aux valeurs mobilières offertes

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises. Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la réglementation en vigueur. Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales.

#### Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

**Régime fiscal applicable** : Droit commun. Les dividendes distribués ne sont pas soumis à l'impôt.

#### Marché des titres

Depuis le 11/05/2010, les actions de « Tunis Re » sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

#### Cotation en bourse des actions anciennes

Les 9 000 000 actions anciennes composant le capital actuel de « Tunis Re » inscrites à la cote de la bourse, seront négociées à partir du 16/04/2012, droits de souscription détachés.

#### Admission et cotation en bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 6 000 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire seront admises et négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2011, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

#### Cotation en bourse des droits de souscription

Les négociations en bourse des droits de souscription auront lieu du 16/04/2012 au 30/04/2012 inclus\*. Il est précisé qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

#### Tribunaux compétents en cas de litiges

Tout litige pouvant surgir suite à la présente augmentation de capital sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

#### Prise en charge par la STICODEVAM

Les droits de souscription seront pris en charge par la STICODEVAM sous le code ISIN

« TN0007380041 » durant la période de souscription préférentielle, soit du 16/04/2012 au 30/04/2012 inclus\*.

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par la STICODEVAM sous le code

ISIN « TN0007380058 » à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, la STICODEVAM assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n° 12-0773 en date du 29 mars 2012, sera

incassamment mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la société « Tunis Re », de

BNA Capitaux intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, de tous les intermédiaires en Bourse, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn. Ce prospectus doit être accompagné des indicateurs d'activité de « Tunis Re » relatifs au premier trimestre 2012 pour tout placement sollicité après le 20/04/2012.

-----  
\*Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs intermédiaires agréés administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 30/04/2012 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

## SOCIETE GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION - GIF FILTER SA

Les sociétés du Groupe MZABI actionnaires de référence dans le capital de la société GIF FILTER SA, informent le public qu'elles sont entrées dernièrement en pourparlers avec un Groupe Étranger, et ceux, dans le cadre d'un partenariat technique et / ou financier.

Ces pourparlers demeurent encore à un stade initial et les sociétés du Groupe MZABI, ne pourront s'exprimer jusque là, sur les issues que peuvent prendre lesdites discussions qui pourraient aboutir, soit à un partenariat technique, soit à une prise de participation directe ou indirecte.

Les Sociétés du Groupe MZABI, s'engagent à tenir le public informé de l'avancement de ces discussions.